



Les conditions minimales requises pour les plans de gestion

1°.- Le problème du paysage et du territoire. Rapport perdu entre les deux et la ville

La ville fait partie de son territoire comme le territoire le fait de la ville. Nous sommes aujourd'hui en face d'une perte des valeurs du territoire et nous devons dans les plans de gestion de prendre compte de cet aspect indissociable.

2°.- La perte du paysage

La perte du paysage signifie une perte de l'identité de la ville et pourtant les plans de gestion doivent procurer une récupération du sens du paysage et des éléments fondamentaux qui le constituent.

3°.- La dégradation du territoire côtier dans la méditerranée.

Dans le cas de la plupart des territoires côtiers de la méditerranée, et nous sommes à Chypre ou grand part de son territoire est côtier il faut avoir beaucoup d'attention sur les problèmes de saturation de la ligne côtière et que sont en rapport direct avec la gestion des villes et des villages qui la jalonnent.

4°.- La pression du tourisme,

C'est l'aspect le plus délicat à mon avis pour certaines villes de la méditerranée. Et surtout pour les villes classées Patrimoine Mondial tel que Venise, Dubrovnik, Istanbul, Rode, Paphos, Ibiza, Corfu, Acre, Byblos, La Valette, etc.

Nous devrions nous placer comme techniciens dans les plans de gestion et marquer la limite au-delà duquel la perte des valeurs des villes est sûre.

5°.- Exigences du plan de gestion

Le plan de gestion en se basant sur les connaissances, la sauvegarde et la mise en valeur des ressources tangibles et intangibles doit :

- déterminer les valeurs culturelles
- définir l'objectif de la sauvegarde
- définir méthodes et instruments de type légal, financier et technique
- définir les stratégies proportionnées et actions spécifiques